

STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT DE VOS PATIENT·ES TABAGIQUES

PLAINTES OU MALADIES

Faire le lien avec le tabagisme

Encourager la prise de décision

Ne forcez pas,
laissez murir
la réflexion
de votre patient·e
et continuez
à faire des liens.

«Rien»
«Plus tard»

« Qu'est-ce que vous aimeriez
faire concernant votre tabagisme ? »

Souhait de sevrage

Fixer un rendez-vous dédié

Je ne souhaite pas
le suivre et je réfère

Prévoir une consultation
d'entretien motivationnel
puis expliquer comment
le tabacologue peut l'aider
Voir le répertoire des
tabacologues
du FARES
<https://repertoire.fares.be>

Je souhaite le suivre

Pour vous aider à construire
votre accompagnement
consultez le site de la SSMG
[smsg.be/avada_portfolio/
sevrage-tabagique/](https://smsg.be/avada_portfolio/sevrage-tabagique/)
ou contactez-nous
tabac@smsg.be

**LE PLUS IMPORTANT
EST DE REVOIR VOTRE PATIENT·E.
VOTRE SOUTIEN FAIT DÉJÀ PARTIE
DU TRAITEMENT.**

Avec le soutien de:



RÉGION WALLONNE

	Ambulatoire	Hospitalisé	Montant
PREMIÈRE SÉANCE	160019	160023	30€
Type de consultation: 1 ^{re} consultation (min. 45 min.)			
SÉANCE SUIVANTE	160034	160045	20€
Type de consultation: 2 ^e à 8 ^e consultation* (min. 30 min.)			
SÉANCES SUIVANTES FEMMES ENCEINTES	160056	160067	30€
Type de consultation: 1 ^{re} à 8 ^e consultation (max. 8 par grossesse)			

*Sur une période de 2 années civiles

RÉGION BRUXELLES-CAPITALE

	Ambulatoire	Hospitalisé	Montant
PREMIÈRE SÉANCE	421016	421027	30€
Type de consultation: 1 ^{re} consultation (min. 45 min.)			
SÉANCE SUIVANTE	421038	421049	20€
Type de consultation: 2 ^e à 8 ^e consultation* (min. 30 min.)			
SÉANCES SUIVANTES FEMMES ENCEINTES	421053	421064	30€
Type de consultation: 1 ^{re} à 8 ^e consultation (max. 8 par grossesse)			

*Sur une période de 2 années civiles

Les médecins généralistes peuvent cumuler ce code avec le code de consultation classique (101076).

Le système eAttest n'est pas d'application pour ces codes spécifiques. Vous devez utiliser une attestation de soins papier.

Source

FARES : <https://www.fares.be/tabagisme/services-et-missions/vous-etes-un-professionnel/remboursement-des-consultations>

(consulté le 16/05/2025)